

Département du FINISTÈRE

Commune de LE TRÉVOUX

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 10 octobre 2023, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.

Effectif légal du conseil municipal: 19

Nombre de conseillers en exercice: 18

Présents : 15 : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ, Stéphane VALETTTE, Antoine LE BERRE, Stéphane MARION, Sylvain LECONTE, Claude ROTILLON, Christelle ROSTREN, Stéphanie GARCES RAULET, Isabelle FRAVAL, Jérémy PERRON, Solène ROSTREN, Pauline SALAÛN et Jeanne Yvonne GOURLAOUEN.

Excusés : 4 : Florent THOUMELIN qui a donné procuration à Jérémy PERRON, Florence PASDELOUP qui a donné procuration à Daniel HANOCQ, Sylvie LIJOUR qui a donné procuration à Stéphane MARION et Benoit BERTRAND.

Secrétaire de séance : Christelle ROSTREN.

DÉLIBÉRATION 2023/53
NUMÉROTATION DE LA RÉSIDENCE LES POMMIERS

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que la Maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient, pour faciliter le repérage, le travail des services postaux et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des lots en procédant à leur numérotation.

Ainsi, le projet de numérotation des lots du lotissement « Les Pommiers», dont la commercialisation est lancée depuis le 25 septembre dernier, est présenté aux membres de l'assemblée.

Il est proposé de retenir l'attribution des nombres pairs pour le côté droit de la rue, et des nombres impairs pour le côté gauche, et ce depuis la rue des Fruitiers vers la rue Emmanuel Tanguy.

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 17 voix Pour

APPROUVE la numérotation du lotissement « Les Pommiers», conformément au plan annexé à la présente délibération,

AUTORISE Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 17 octobre 2023

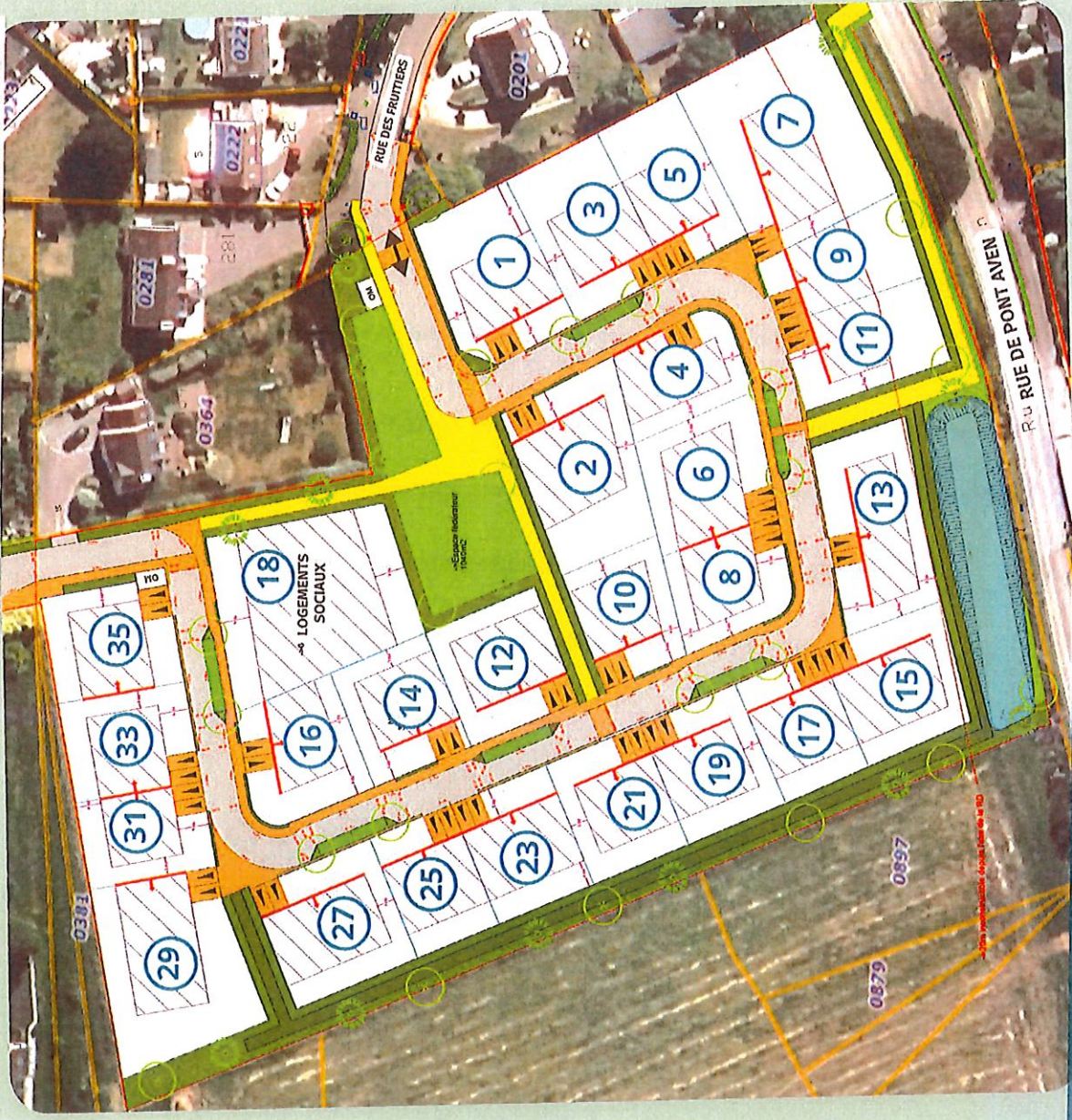
La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 19/10/2023
De la publication le



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE LE TREVOUX' at the top, 'R.F.' in the center, and 'Finistère' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a figure holding a staff and a cross.

Résidence Les Pommiers



numérotation des
habitations
“résidence Les Pommiers”



Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le
ID : 029-21293009-20231017-202369-DE